



AVIS PUBLIC

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MATAPÉDIA
RÈGLEMENT N° 2020-01 CONCERNANT LA CREATION D'UNE RESERVE FINANCIERE EN
PREVISION DE L'AJOUT DE MISE DE FONDS AU FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT (FLI)
ET AU FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ (FLS)**

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité régionale de comté que :

Lors de sa séance ordinaire tenue le 8 avril 2020, le conseil de la MRC de La Matapédia a adopté le règlement no 2020-01 concernant la création d'une réserve financière en prévision de l'ajout de mise de fonds au fonds local d'investissement (FLI) et au fonds local de solidarité (FLS).

Par l'adoption de ce règlement, le conseil crée une réserve financière en y injectant la somme de 350 000 \$ provenant du surplus général de la MRC, plus précisément du solde du surplus provenant du transfert des actifs du Centre Local de Développement (CLD) de La Matapédia en 2016.

Toute personne désireuse de consulter ledit projet de règlement peut le faire en se rendant au bureau de la MRC de La Matapédia, au 420, Route 132 Ouest à Amqui, du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 ou en consultant le site internet de la MRC au www.mrcmatapedia.qc.ca.

Donné à Amqui, ce 28 avril 2020

Joël Tremblay, secrétaire adjoint